

*L'ASSOCIATION DES ÉCONOMISTES QUÉBÉCOIS DE L'OUTAOUAIS  
VOUS INVITE À UN 5 À 7 AYANT POUR THÈME :*

**POUR MIEUX COMPRENDRE LES RECOMMANDATIONS  
DE LA COMMISSION D'EXAMEN SUR LA FISCALITÉ QUÉBÉCOISE**

**MARDI LE 14 AVRIL  
EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA  
Salle David MacDonald, Centre de gestion, 1er étage,  
140 Promenade du Portage, Phase IV, Gatineau**

**CONFÉRENCIERS**

**Luc Godbout, président de la commission,**  
Directeur du Département de fiscalité à l'Université de Sherbrooke et chercheur principal en finances  
publiques à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques

**Yves St-Maurice, membre de la commission,**  
Ex-directeur principal et économiste en chef adjoint, Études économiques du Mouvement Desjardins

**PRÉSIDENT DE SÉANCE ET COMMENTATEUR**

**Paul-Henri Lapointe, ancien sous-ministre adjoint, Direction de la politique économique et fiscale,  
Finances Canada et ex-ambassadeur du Canada à l'OCDE**

LÉGER BUFFET ET RAFFRAICHISSEMENTS : 17H00 À 17H30 - PRÉSENTATION ET DISCUSSION : 17H30 À 19H00

En juin 2014, le gouvernement du Québec a mis en place la *Commission d'examen sur la fiscalité québécoise* avec pour objectif d'accroître l'efficacité, l'équité et la compétitivité du régime fiscal québécois tout en assurant le financement des services publics. M. Luc Godbout a été nommé président de cette commission dont le rapport a été rendu public le 19 mars dernier. M. Godbout, de même qu'un autre membre de la commission, M. Yves St-Maurice, vont présenter le mandat de cette commission, ses objectifs et ses principales recommandations. En plus, ils expliqueront comment une meilleure répartition du même fardeau fiscal peut améliorer la croissance économique et la situation financière du gouvernement. D'autres thèmes seront également abordés, comme les effets de ces recommandations sur la distribution des revenus et de la richesse. Finalement, les deux conférenciers discuteront des aspects du rapport qui pourraient être utiles aux autres gouvernements provinciaux et au gouvernement fédéral.

**MODALITÉS D'INSCRIPTION ET LOGISTIQUE**

L'entrée est libre, mais vous devez vous inscrire à l'avance, incluant les employés de EDSC, afin de planifier le buffet et de respecter les directives de sécurité d'Emploi et Développement social Canada. La présentation sera en français et les échanges pourront se dérouler dans les deux langues officielles.

**Inscription** : Par retour de courriel avec la mention « Veuillez m'inscrire » ou par l'entremise de M. Gabriel Savaria ([outaouais@economistesquebecois.com](mailto:outaouais@economistesquebecois.com) ou au 613-369-4124), au plus tard le vendredi 10 avril.

**Annulation** : Veuillez nous aviser si vous devez annuler votre participation.

*Pour en savoir davantage sur l'Association et en devenir membre, veuillez consulter notre site :*

[www.economistesquebecois.com](http://www.economistesquebecois.com)

*Nous vous invitons également à suivre l'Association sur les médias sociaux :*

[Twitter](#); [Facebook](#); [LinkedIn](#)

